



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/127
S/18686

12 février 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :

MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE

INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-deuxième année

Rapport du Secrétaire général

1. A la réunion qui s'est tenue à Rio de Janeiro les 17 et 18 décembre 1986, les Ministres des relations extérieures de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, pays membres du Groupe de Contadora, et ceux de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay, pays membres du Groupe d'appui, ont demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) et à moi-même de participer à une visite qu'ils avaient décidé d'effectuer dans les meilleurs délais dans les cinq pays d'Amérique centrale, en vue de reprendre leur mission pacificatrice.

2. J'ai décidé d'accepter l'invitation des huit ministres, vu la détérioration rapide de la situation dans la région et la menace de guerre qui s'y précise et compte tenu aussi des résolutions 530 (1983) et 562 (1985) du Conseil de sécurité, en date respectivement du 19 mai 1983 et du 10 mai 1985, et des résolutions de l'Assemblée générale 38/10 du 11 novembre 1983, 39/4 du 26 octobre 1984 et 41/37 du 18 novembre 1986. Des ces résolutions, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont à l'unanimité exprimé leur préoccupation devant la gravité de la situation dans la région ainsi que leur appui énergique aux démarches de paix du Groupe de Contadora, soutenu depuis juillet 1985 par le Groupe d'appui, et ils m'ont prié de les tenir informés de l'évolution de la situation et de l'application des résolutions susmentionnées.

3. Comme il ressort du communiqué de Rio de Janeiro qu'ils ont fait paraître le 18 décembre 1986, si les huit Ministres des relations extérieures ont fait cette invitation, c'est en partie parce que le Secrétaire général de l'OEA et moi-même avions offert ensemble nos services le 18 novembre 1986 aux huit pays membres du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui. Cette offre, motivée par la préoccupation croissante que nous inspirait à tous les deux la situation en Amérique centrale, avait pour objet d'appeler l'attention sur les moyens dont disposent nos deux organisations pour encourager ou, éventuellement, compléter les démarches de paix du Groupe de Contadora.

4. La mission a commencé le 18 janvier par une réunion préliminaire des huit Ministres des relations extérieures qui s'est tenue à Panama, en présence du Secrétaire général de l'OEA et de moi-même. Les 19 et 20 janvier, nous nous sommes ensuite rendus au Costa Rica, au Nicaragua, au Guatemala, au Honduras et à El Salvador. Pendant cette tournée, j'ai assisté, de même que le Secrétaire général de l'OEA, aux entretiens qu'ont eus les Ministres des relations extérieures des pays membres du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui avec les présidents et les personnalités des différents pays. En outre, je me suis entretenu séparément avec les divers chefs d'Etat au sujet des problèmes de la région et d'autres questions. La mission s'est achevée le 21 janvier à Mexico par la publication d'un communiqué par les huit Ministres (A/42/98-S/18637).

5. Bien qu'un peu rapide, ce voyage m'a permis de faire une évaluation personnelle de l'ensemble de la situation et de prendre directement connaissance des positions exprimées oralement et, dans certains cas, par écrit aussi, par les cinq gouvernements d'Amérique centrale en ce qui concerne la crise dans la région. J'ai pu me rendre compte, grâce à ces contacts, que les cinq gouvernements continuent d'adhérer, à des degrés divers et à quelques nuances près, aux principes de base qui guident l'action du Groupe de Contadora.

6. J'ai pu constater aussi, cela dit, que cette entente fondamentale, qui devrait permettre la reprise du processus de négociation, est actuellement neutralisée par d'autres facteurs, notamment le sentiment de méfiance de plus en plus fort qui divise certains Etats de la région, le jeu de facteurs étrangers à la région, les difficultés qu'ont les parties à traduire en actions concrètes leur désir déclaré de paix et l'existence d'un cercle vicieux en ce qui concerne d'une part le processus de démocratisation interne et, d'autre part, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats et de non-recours à la force. J'ai pu en outre constater que certaines des objections à la relance du dialogue tiennent, en fin de compte, à des questions de pure procédure. Il faut espérer que la volonté politique voulue permettra de trouver des formules propres à résoudre ces difficultés et à éliminer d'autres obstacles au dialogue, base de tout effort de paix. C'est ainsi seulement que l'on réussira à échapper au cercle vicieux.

7. Cela étant, je me félicite de la ferme volonté exprimée par les huit gouvernements membres du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui de persévérer dans leurs efforts de paix, car je demeure convaincu que rien ne peut remplacer un règlement pacifique, négocié et régional du conflit en Amérique centrale.

8. Je ne saurais passer sous silence la pénible impression que m'ont faite les catastrophes naturelles qui ont frappé la capitale de certains pays de la région : Managua, qui a été en grande partie rasée en 1972, et San Salvador, où, à la suite du récent tremblement de terre, des milliers de personnes sont sans abri, des bâtiments sont en ruine et des amas de décombres encombrant les rues. Ces catastrophes ne font que souligner ce qui était déjà évident : la nécessité de mettre rapidement sur pied dans la région un plan de reconstruction et de développement économique de grande ampleur, qui ne pourra que faciliter le dénouement de la crise politique. C'est pourquoi la réunion qui vient de se tenir à Guatemala entre les Ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté européenne, ou leurs représentants, et les Ministres des relations

extérieures des cinq pays d'Amérique centrale, avec la participation des Ministres des relations extérieures des pays membres du Groupe de Contadora, revêt une importance particulière.

9. Comme j'ai eu l'occasion d'en parler avec les chefs d'Etat des pays d'Amérique centrale, l'une des conséquences les plus pénibles de la crise est l'augmentation du nombre des personnes se réfugiant dans les pays voisins. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) apporte, avec la coopération des pays d'asile, protection et assistance à plus de 125 000 réfugiés et étudie, dans le même temps, avec les pays d'origine le rapatriement volontaire de ceux qui désirent rentrer dans leur foyer. Un accord global de paix en Amérique du Sud aiderait évidemment à créer les conditions favorables au rapatriement volontaire des réfugiés, mais, en attendant, il devrait être possible de prendre des mesures pour améliorer leurs conditions de vie, tout en évitant que quiconque essaie d'utiliser ces réfugiés à des fins partisans ou de propagande politique et tout en facilitant les opérations de rapatriement menées par le Haut Commissariat.

10. L'Amérique centrale se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire : il lui faut ou bien surmonter les méfiances et les animosités nées de différences idéologiques souvent exagérées et harmoniser ses politiques en vue du développement économique et social de la région, ou bien continuer de se laisser glisser sur cette pente dangereuse jusqu'à l'éclatement d'un conflit généralisé aux conséquences fatales pour tous les peuples de l'isthme et aux répercussions imprévisibles sur le reste du continent. J'aimerais saisir cette occasion pour lancer un nouvel appel aux gouvernements des pays d'Amérique centrale pour qu'ils recherchent ensemble des solutions politiques aux problèmes qui les séparent. Je désire également engager tous les autres Etats, surtout ceux qui ont des liens et des intérêts dans la région, à faciliter la recherche d'une solution négociée de la crise en unissant leurs forces pour établir un plan coordonné d'aide économique massive aux cinq pays de la région.

11. Les pays de l'isthme, qui possèdent des racines ethniques, culturelles et linguistiques communes et dont la population totale ne dépasse pas 25 millions d'habitants, doivent surmonter leurs divergences, qui, pour graves qu'elles apparaissent, perdent leur importance par rapport à l'ennemi commun traditionnel : le sous-développement. La victoire contre celui-ci est la meilleure garantie de l'instauration d'une paix juste et durable en Amérique centrale, et aussi le meilleur moyen de dissiper toute inquiétude que des Etats tiers pourraient avoir en matière de sécurité. Pour ma part, suivant en cela les vœux de la communauté internationale tels qu'exprimés dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, je ne ménagerai pas mes efforts en faveur de la paix et du développement dans la région.